

PEdT Mairie de Châteaugay 2025-2028









Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme















CARTE D'IDENTITÉ

> Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Marie de Châteaugay

Adresse: Place Lucien Bayle 63119 Châteaugay.



Service Enfance Jeunesse

Dates de début et de fin du PEDT souhaitées (3 ans maximum) :

du 01/09/2025 au 31/08/2028

> Référent élu du projet :

• NOM/ Prénom : PRIVAT Claude

• Fonction : Conseillé municipal et adjoint jeunesse.

• **Téléphone**: 04.73.87.24.35

• Adresse électronique : mairie@chateaugay.fr

> Référent technique du projet :

• NOM/ Prénom : MORET Jérémie

• Fonction: Responsable service enfance jeunesse

• **Téléphone**: 04.73.87.40.10

• Adresse électronique : j.moret@chateaugay.fr

Introduction:

Définition du PEDT:

Le Projet Educatif Du Territoire est un outil qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire d'articuler leurs interventions auprès du public (de 0 à 18 ans) tout en respectant le rythme de l'enfant, suivant une ligne directrice commune dans un ou plusieurs mêmes buts définis ensemble en amont.

Quels avantages d'avoir un PEDT?

- Il permet d'assurer un encadrement du public de qualité.
- Il ouvre des droits de financement de l'état.
- Il permet des assouplissements réglementaires. (Augmentation des taux d'encadrement périscolaires et raccourcit la durée de temps minimal d'accueil journalier, inclut temporairement des intervenants extérieurs dans le taux d'encadrement).
- Il ouvre l'accès à l'implication des familles dans le parcours éducatif de leur enfant.
- Il dynamise la vie associative, sportive, culturelle et citoyenne du territoire.
- Il facilite la prise en compte des différences, favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Il contribue aux développements des loisirs pour tous, au partage des valeurs du territoire.
- Il permet l'expansion du développement de l'emploi dans les branches de l'animation et du sport.

Une volonté partagée :

La municipalité, les associations, les équipes pédagogiques, les assistantes maternelles et les parents ont tous le même objectif : offrir un environnement où chaque individu se sente épanoui, valorisé et intégré. L'idée de faire grandir chaque enfant à Châteaugay est au cœur de l'inspiration de tous les acteurs éducatifs. En créant un tel climat, nous assurons le bien-être de chaque enfant sur la commune. Organiser chaque moment, identifier les besoins et répondre aux attentes représentent des défis qui ne peuvent être relevés qu'avec la coopération de tous les habitants du territoire. Ainsi, nous renforçons la transmission des valeurs locales et cultivons un esprit de cohésion parmi la population.

Une politique éducative engagée :

Depuis de nombreuses années, Châteaugay accorde une grande importance à la politique éducative. La mairie a mis en place un service dédié à l'enfance et à la jeunesse il y a plusieurs années, témoignant de la volonté de placer l'éducation de la jeune génération au cœur de ses priorités. L'aménagement d'espaces destinés aux jeunes a rapidement été perçu comme essentiel. Le centre de loisirs, créé en 2006, continue de fonctionner, tandis qu'un club ado, fondé en 2015, a dû fermer en 2020 en raison de la crise sanitaire. Depuis plusieurs mandats, quel que soit l'élu en place, la jeunesse demeure un pilier central du projet territorial de Châteaugay.

Bilan du précédent PEDT

Objectif numéro I:

Accompagner l'enfant de ses premiers mois jusqu'à sa majorité en lui offrant un cadre de vie qui favorisera son épanouissement et sa réussite éducative.

Quels moyens mis en place?

Le territoire dispose de deux structures privées dédiées à l'accueil des enfants de 0 à 3 ans : Les Jardins de Nadège et Ô Royaume Enchanté.

Un partenariat, en place depuis de nombreuses années entre la municipalité et les assistantes maternelles des *Jardins de Nadège*, ne cesse de se renforcer. Elles bénéficient de l'accès aux locaux du centre de loisirs deux matinées par semaine, où elles organisent diverses activités pour les enfants. Cette année, des goûters communs et un projet de spectacle sont en cours de préparation. De plus, en fin d'année scolaire, des moments de transition (*passerelles*) sont mis en place pour accompagner les enfants qui feront leur entrée en maternelle.

Pour les enfants de 0 à 12 ans, le territoire compte deux établissements scolaires :

- L'école maternelle des Cèdres
- L'école élémentaire Simone Veil

Chaque école dispose d'un accueil périscolaire et un accueil collectif de mineurs est également proposé pour l'extrascolaire.

Concernant les adolescents, le club ado n'existe plus. Toutefois, un travail est engagé entre les 5 communes de la vallée du Bédat (Blanzat, Cébazat, Nohanent, Durtol et Châteaugay) au travers de la CTG (Convention territoriale globale) de la CAF.

Un cadre de vie agréable et sécurisé à Châteaugay. La commune offre un environnement stimulant et sécurisé, avec plusieurs infrastructures de loisirs :

- Un terrain de rugby
- Un terrain de football
- Un skatepark
- Un terrain multisports
- Une table de ping-pong
- Des terrains de tennis
- Un parc avec des jeux pour enfants

Afin de garantir la sécurité des habitants, des caméras de surveillance ont été installées aux points stratégiques du territoire.

Quels moyens d'évaluation ?

L'évaluation principale repose sur l'observation de l'évolution des pratiques grâce aux actions mises en place, ainsi que sur les retours des parents, des enfants et des acteurs éducatifs.

Quelle conclusion?

En somme, le territoire offre un cadre de vie accueillant et dynamique, où l'épanouissement des enfants et des jeunes est une priorité. Grâce à des structures adaptées et des partenariats solides, les plus petits bénéficient d'un accompagnement de qualité, favorisant leur développement et leur transition vers l'école. Les infrastructures scolaires et périscolaires, ainsi que les équipements de loisirs, témoignent d'un engagement fort en faveur du bien-être et de l'épanouissement de tous. Enfin, les mesures mises en place pour assurer la sécurité des habitants renforcent le sentiment de sérénité au sein de la commune, faisant de Châteaugay un lieu de vie agréable et sécurisé pour les familles.

Objectif numéro II:

Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté

Quels moyens mis en place?

Les enfants d'aujourd'hui sont les (éco)-citoyens de demain

La sensibilisation à l'écocitoyenneté est une démarche quotidienne. Les enfants, particulièrement réceptifs aux enjeux écologiques, apprennent dès le plus jeune âge à adopter des gestes simples et responsables.

Les locaux de la commune sont équipés de bacs de tri sélectif adaptés à différentes catégories de déchets. Ainsi, le public participe activement au tri sélectif, que ce soit à l'école, au centre de loisirs, à l'extérieur... Un bac à compost est installé entre l'école élémentaire et l'accueil collectif de mineurs. Lors des goûters, les enfants peuvent y déposer les déchets biodégradables, ainsi que les fruits non consommés des arbres fruitiers du centre de loisirs ou les restes provenant du jardin pédagogique.

La restauration scolaire est assurée par un prestataire. La société API s'engage à proposer des repas à base de produits frais, bio, provenant de producteurs locaux et respectant des pratiques agricoles et de pêche raisonnée. Les restes de repas sont régulièrement pesés afin d'évaluer le gaspillage alimentaire. Les résultats sont partagés avec les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire.

Chaque année, au printemps, la municipalité organise une opération de ramassage des déchets sur l'ensemble de la commune. Les habitants, parents et enfants, sont invités à se réunir pour nettoyer leur territoire. Le centre de loisirs organise également des actions similaires autour de ses locaux.

Clermont Auvergne Métropole met à disposition de ses communes membres des professionnels qui peuvent venir animer auprès des enfants de l'accueil de loisirs des ateliers de sensibilisation à l'écocitoyenneté. Les activités manuelles mises en place par les animateurs communaux sont également un excellent moyen de promouvoir des gestes écocitoyens. Ils sollicitent régulièrement auprès des habitants de la commune des dons de matériaux divers afin de leur donner une seconde vie au travers de projets créatifs.

Quels moyens d'évaluation?

L'évaluation principale repose sur l'observation de l'évolution des pratiques grâce aux actions mises en place, ainsi que sur les retours des parents, des enfants et des acteurs éducatifs.

Quelles conclusions?

Le travail accompli a porté ses fruits. Aujourd'hui, les gestes écocitoyens qui nécessitaient autrefois des encouragements sont désormais des réflexes naturels. Les enfants grandissent en étant pleinement conscients de l'environnement qui les entoure et y sont activement impliqués. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique en élaborant de nouveaux ateliers, méthodes et idées. L'objectif a été atteint.

Objectif numéro III:

Permettre l'accès au sport et à la culture

Quels moyens mis en place?

Dans le but de rendre l'accès au sport et à la culture accessible à tous, les associations ont ajusté le coût de leurs adhésions. Certaines associations offrent même la possibilité de pratiquer des sports gratuitement, comme l'école de rugby qui propose des licences gratuites à partir du 1^{er} avril chaque année.

Les tarifs des centres de loisirs sont déterminés en fonction des revenus familiaux, sur la base du Quotient Familial (QF) de la CAF, et les projets liés à l'école sont gratuits.

Une école de musique est implantée sur le territoire de la Vallée du Bédat et attire de nombreux enfants.

Des projets sont mis en place tout au long de l'année dans les écoles. Par exemple, chaque semaine, les enfants bénéficient d'une intervention en extérieur pour des activités pédagogiques sur la nature. De plus, des intervenants culturels viennent aborder un thème spécifique chaque année scolaire. En 2022-2023, les enfants ont eu un cycle consacré à la gravure sur bois, tandis qu'en 2023-2024, le thème était le Hip-Hop. Cette année, le théâtre est à l'honneur.

Les enfants de maternelle participent régulièrement à des ateliers de motricité animés par les enseignants. Pour l'école élémentaire, une éducatrice sportive intervient chaque jour. Cette éducatrice fait partie de l'équipe d'animation, mais aussi de l'Amicale Laïque en charge de l'école du sport. Cette double fonction garantit une continuité dans l'accompagnement des enfants.

L'équipe d'animation est variée, avec des professionnels diplômés capables de proposer une large gamme d'activités lors des ateliers périscolaires et extrascolaires.

L'accueil collectif de mineurs organise des sorties sans frais supplémentaires (culturelles, sportives) ou fait appel à des intervenants extérieurs. Les enfants du centre de loisirs ont eu la chance d'avoir la visite de joueurs du Clermont Foot et de l'ASM rugby. Ils ont pu partager des moments complices, un goûter et un atelier dédicace.

De par son intégration à Clermont Auvergne Métropole, la commune permet à ses habitants de bénéficier d'infrastructures sportives et culturelles nombreux (piscines, stades, musées, salles spectacles, médiathèques...)

Quels moyens d'évaluation?

L'évaluation principale repose sur l'observation des progrès réalisés grâce aux actions mises en place, ainsi que sur les retours des parents, des enfants et des acteurs pédagogiques. Les taux de participation aux événements organisés par la municipalité et les associations représentent également un indicateur clé.

Quelles conclusions?

C'est une belle réussite. Le nombre d'adhésions aux associations connaît une croissance chaque année. Dans le domaine du sport, des événements comme la Coupe du Monde de Rugby en France et les Jeux Olympiques de Paris ont joué un rôle de catalyseur, servant d'outils exceptionnels de promotion du sport. Les partenariats sont bien accueillis par le public. Les événements rencontrent un grand succès, et la fréquentation des accueils continue d'augmenter. Les retours des familles et des participants sont très positifs. La dynamique est bien lancée et il est important de poursuivre dans cette voie tout en cherchant à la développer davantage.

Objectif numéro IV:

Apprendre à connaître son territoire et à s'ouvrir au monde

Quels moyens mis en place?

Deux associations œuvrent sur le territoire sur ce sujet, il s'agit de l'association pour la sauvegarde de l'ancien Châteaugay et les amis de Châteaugay. Ces deux associations proposent des petites manifestations ou expositions.

La commune de Châteaugay offre un patrimoine riche : village vigneron, château du XIIIème... Le centre de loisirs propose régulièrement aux enfants des activités de découverte du patrimoine : visite des vignes et des caves, visite du château au travers d'une chasse au trésor, randonnées ou grands jeux en rapport à l'historique du territoire... Nous avons également invité le centre de loisirs de Cébazat et nous nous sommes rendus làbas pour des activités autour du Patrimoine.

L'école élémentaire a elle aussi mis le château au centre d'un de ses projets.

Pour l'ouverture sur le monde, nous avons organisé des sorties dans différentes structures comme le parc animalier d'Auvergne dans lequel les enfants ont pu observer des animaux du monde entier.

Des thèmes sur des vacances ont été proposés avec plusieurs activités directement liées à ceux-ci :

- Cuisine et pâtisserie du monde.
- Les explorateurs polaires.
- Les petits Cousteau à l'assaut du monde marin.
- Festival des cultures.
- Voyage en Laponie.
- Qu'est ce qui nous entoure?
- Voyage au tour du monde.

De son côté, le prestataire du restaurant scolaire propose régulièrement des repas à thème pour découvrir la gastronomie des pays.

Quels moyens d'évaluation?

L'évaluation principale est l'observation sur l'évolution apportée grâce aux moyens mis en place mais aussi le retour des parents, des enfants et des acteurs pédagogiques.

Quelles conclusions?

Tout ce qui a été mis en place a fonctionné. Cependant, la diversité locale et mondiale fait que cet objectif demande une implication sur le long terme. Il va falloir donc continuer tout en renouvelant les idées, les territoires à explorer.

Objectif numéro V:

Contribuer au développement du vivre ensemble

Quels moyens mis en place?

Nous avons commencé par identifier les valeurs à transmettre qui permettront de favoriser une dynamique dans laquelle tous les enfants pourront partager leur quotidien dans un cadre favorable.

Les valeurs du "vivre ensemble" font référence aux principes et aux comportements qui favorisent une coexistence harmonieuse, respectueuse et solidaire au sein d'une communauté ou d'une société.

Voici quelques valeurs clés du vivre ensemble :

- 1. **Respect** : C'est la reconnaissance de la dignité et des droits de chaque individu, indépendamment de ses différences. Cela implique également le respect des opinions, croyances et cultures des autres.
- 2. **Solidarité** : La solidarité implique de se soutenir les uns les autres, particulièrement dans les moments difficiles, et de partager les responsabilités et les ressources au sein de la communauté.
- 3. **Tolérance** : La tolérance permet de coexister pacifiquement malgré les différences, qu'elles soient culturelles, religieuses, politiques ou autres. Elle implique de reconnaître que chacun peut avoir des opinions différentes tout en respectant ces différences.
- 4. **Équité** : Cela signifie traiter chaque individu de manière juste et impartiale, en s'assurant qu'il ait les mêmes opportunités et droits, indépendamment de son origine ou de sa situation.
- 5. **Liberté**: La liberté de pensée, d'expression, de croyance et d'action est essentielle pour le vivre ensemble. Toutefois, cette liberté doit être exercée dans le respect des autres et ne pas porter atteinte aux droits d'autrui.
- 6. **Responsabilité** : Chacun doit être conscient de son rôle et de l'impact de ses actions sur la communauté. Cela inclut la responsabilité envers l'environnement, la société et les générations futures.
- 7. **Dialogue** : Le dialogue est fondamental pour résoudre les conflits, comprendre les points de vue des autres et construire des relations de confiance et de coopération.
- 8. **Bienveillance** : La bienveillance consiste à faire preuve de gentillesse et de compréhension envers les autres, et à favoriser l'entraide et le soutien mutuel.
- 9. **Fraternité** : Cela renvoie à l'idée de vivre comme des "frères et sœurs", en cultivant un esprit de communauté et d'entraide.

Ces valeurs sont souvent au cœur des efforts visant à créer une dynamique inclusive, où chacun trouve sa place et peut s'épanouir en harmonie avec les autres. Elles sont essentielles dans plusieurs domaines, notamment l'éducation.

Chaque jour, les acteurs éducatifs s'engagent à promouvoir ces valeurs et à les transmettre par le biais du jeu, du dialogue, des échanges, ainsi que des méthodes scolaires ou d'éducation populaire. Pour permettre cela, diverses actions civiques, activités et ateliers ont été mis en place, tels que :

- Élections des délégués périscolaires.
- Temps d'échanges dédiés.
- Jeux de cohésion.
- Mise en place de règles de vivre ensemble.
- Ateliers de sensibilisation à des thématiques diverses.
- Surveillance continue des adultes.
- Partenariat avec l'Institut médico éducatif (IME) du territoire pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Dispositif ULIS dans l'école Elémentaire avec deux enfants élus délégués pour représenter leur classe sur les différents accueils périscolaires.

Quels sont les moyens d'évaluation ?

L'évaluation principale repose sur l'observation des progrès réalisés grâce aux actions mises en place, ainsi que sur les retours des parents, des enfants et des acteurs pédagogiques lors des temps d'échanges dédiés.

Quelle conclusion?

Les efforts des acteurs pédagogiques portent leurs fruits. Les enfants parviennent à vivre ensemble sans distinction négative. Lors des élections périscolaires, deux enfants du dispositif ULIS se sont présentés et ont été élus. Le partenariat avec l'IME est particulièrement fructueux, permettant aux enfants en situation de handicap de s'intégrer de manière naturelle et bienveillante aux activités avec les autres enfants. Bien que des progrès aient été accomplis, cet objectif nécessite un travail quotidien constant pour garantir la continuité et l'amélioration de ces pratiques.



LE PUBLIC

- Nombre d'enfants scolarisés sur le territoire de 3 à 17 ans : environ 600
- Nombre d'enfants fréquentant les EAJE sur le territoire : environ 100
- Nombre d'enfants fréquentant les garderies : 265
- > Nombre d'enfants fréquentant les accueils de Loisirs : 188
- > Besoins répertoriés en fonction des publics :

Pas de structure municipale ou associative spécialement dédié à l'accueil du public adolescent.

L'OFFRE D'ACCUEIL EXISTANTE

Type d'accueil	Existant sur le territoire (O/N)	Nom du gestionnaire ou de l'organisateur	Gratuité	Tarifs modulés en fonction des ressources
Périscolaire (Lundi, mardi, jeudi, vendredi) Accueils du matin, du soir et pause méridienne.	Oui	Mairie de Châteaugay		×
Mercredi	Oui	Mairie de Châteaugay		
Vacances scolaires	Oui	Mairie de Châteaugay		×
Ados (à partir du collège)	Non			
Garderie	Non			
Autres structures (associations, clubs) *possibilité d'annexer la liste	Oui	- Le jardin de Nadège Ô royaume enchanté Amicale Laïque de Châteaugay Association sportive rugby Châteaugay Tennis club de Châteaugay Association sportive Châteaugay basket Association bouger danser Association sportive Châteaugay football Association de sport adapté de l'IME de Châteaugay Association Casteljoyeuse (pétanque).		

> Comment les temps de transition sont-ils réfléchis et organisés pour garantir la sécurité des mineurs et la qualité de l'accueil ?

Les accueils d'enfants sont garants de leur sécurité ; de ce fait, nous n'avons rien laissé au hasard et avons instauré un fonctionnement qui permet à tous les acteurs de prendre en charge ou rendre les enfants en toute sécurité.

Pour une journée d'école classique :

Les enfants arrivent aux accueils périscolaires accompagnés de leurs parents. Les animateurs notent leur présence.

Au moment du commencement de l'école, les animateurs accompagnent directement les enfants auprès des enseignants.

Au niveau de la pause méridienne, les animateurs vont chercher les enfants dans les classes et ensuite, les accompagnent soit au centre de loisirs, soit au restaurant scolaire selon le service.

Au moment du changement de service, les enfants sont toujours encadrés par le personnel municipal.

Ils ramènent ensuite les enfants aux enseignants.

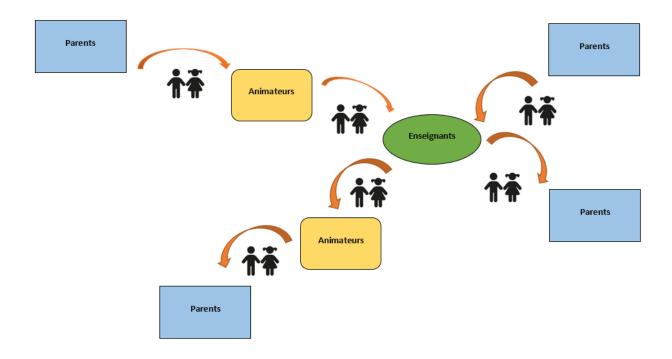
À la fin de l'école, les animateurs vont chercher les enfants dans les classes et les accompagnent au centre de loisirs.

Si les enfants rentrent seuls, les parents doivent le notifier sur l'espace famille ou de façon écrite si cela doit être ponctuel.

Certains enfants partent avec des bénévoles d'associations, amis de la famille.

Pour cela, les parents doivent également le notifier sur l'espace famille ou par écrit.

En procédant ainsi, le public ne se retrouve jamais seul, il est encadré en permanence par un professionnel différent selon le moment de la journée.



LE TERRITOIRE

> Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Le territoire de Châteaugay offre un cadre de vie propice à l'épanouissement et au bien-être de ses habitants. Ses infrastructures variées constituent un véritable atout : une école maternelle, une école élémentaire, un IME, ainsi que des transports scolaires facilitant l'accès aux collèges. De nombreuses installations sportives, telles qu'un gymnase, des terrains de tennis, de football et de rugby, viennent compléter cette offre. À cela s'ajoutent un parc, un riche patrimoine historique, un environnement naturel préservé, ainsi qu'un tissu associatif dynamique et des accueils collectifs de mineurs, offrant un large éventail d'activités pour tous.

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :

La principale contrainte du territoire réside dans l'accès limité aux transports en commun. La desserte par la T2C étant restreinte, les habitants ne disposent pas d'une connexion régulière avec les infrastructures de Clermont Métropole. Ce manque de mobilité engendre une forme d'isolement pour la commune et limite les opportunités d'accès aux services et équipements situés en dehors du territoire.

L'ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT

> Voici deux tableaux des journées types des enfants accueillis par la commune

Elémentaire	7H15-8H20	8H20-11H30	11H30-13H20	13H20-16H30	16H30-18H30				
Lundi		Foodbase	Pause méridienne	Faccionamento	Associati mánico plates dos seis				
Mardi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause mendienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir				
Mercredi		Accueil périscolaire du mercredi							
Jeudi									
Vendredi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir				

Maternelle	7H15-8H10	8H10-11H40	11H40-13H30 13H30-16H20		16H2O-18H3O
Lundi					Accueil périscolaire du soir
Mardi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Pause méridienne Enseignements	
Mercredi			Accueil périscola	ire du mercredi	
Jeudi					
Vendredi	Accueil périscolaire du matin	Enseignements	Pause méridienne	Enseignements	Accueil périscolaire du soir

Voici les tableaux d'une journée type pour un mercredi périscolaire :

Groupe Elémentaire	7H15-9H30	9H30-10H00	10H00-11H30	11H30-12H00	12H00-13H00	13H00-13H30	13H30-14H00	14H00-16H00	16H00-16H30	16	H30-18H30
Mercredi périscolaire	Arrivées échellonées	Détente oxygène	Activités encadrées	Départs et arrivées des enfants	Repas	Départs et arrivées des enfants	Détente oxygène	Activités encadrées	Gouter	Départ	s échellonées
	des enfants			Détente oxygène	·	Temps calme				de	s enfants
Groupe maternelle	7H15-9H30	9H30-10H00	10H00-11H30	11H30-12H00	12H00-13H00	13H00-14H30 groupe 1	13H00-14H30 grou	ipe 2 14H30-16H0	00 16H00-	16H30	16H30-18H3
				Départs et		Départs et	Départs et				
Mercredi périscolaire	Arrivées échellonées	Détente oxygène	Activités encadrées	arrivées des enfants	Repas	arrivées des enfants	arrivées des enfa	ants Activités encac	<mark>lrées</mark> Gou	ıter	Départs échello
	des enfants			Détente oxygène		sieste	Temps calme enc	adré			des enfant

Voici les tableaux d'une journée type extrascolaire :

Groupe Elémentaire	7H30-9H30	9H30-10H00	10H00-11H30	11H30-12H00	12H00-13H00	13H00-13H30	13H30-14H00	14H00-16H00	16H00-16H30	16H30-18H30
Extrascolaire	Arrivées échellonées des enfants	Détente oxygène	Activités encadrées	Départs et arrivées des enfants Détente oxygène	Repas	Départs et arrivées des enfants Temps calme	Détente oxygène	Activités encadrées	Gouter	Départs échellonées des enfants

Groupe maternelle	7H30-9H30	9H30-10H00	10H00-11H30	11H30-12H00	12H00-13H00	13H00-14H30 groupe 1	13H00-14H30 groupe 2	14H30-16H00	16H00-16H30	16H30-18H30
Extrascolaire	Arrivées échellonées	Détente oxygène	Activités encadrées	Départs et arrivées des enfants	Repas	Départs et arrivées des enfants	Départs et arrivées des enfants	Activités encadrées	Gouter	Départs échellonées
	des enfants			Détente oxygène		sieste	Temps calme encadré			des enfants

OBJECTIFS DU PEDT EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

> Les objectifs du projet éducatif du territoire :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Aider l'enfant à prendre sa place dans la société.
- Être acteur de sa vie sociale.
- Eveiller l'enfant et l'accompagnement vers la citoyenneté.
- Se situer dans un monde en mouvement.

Les démarches mises en place pour l'élaboration du comité de pilotage :

Pour élaborer le comité de pilotage, nous avons décidé de solliciter tous les acteurs éducatifs qui agissent sur notre territoire.

De ce fait, il a fallu lister ceux-ci.

Nous avons donc sollicité les élus, les animateurs, le corps enseignant, les assistantes maternelles, les associations, les représentations des parents d'élèves, la CAF et la DDCS.

Quels Objectifs généraux pour ce PEDT 2025-2028 :

Dans un premier temps, nous souhaitons reconduire les objectifs précédents.

- l Accompagner l'enfant de ses premiers mois jusqu'à sa majorité en lui offrant un cadre de vie qui favorisera son épanouissement et sa réussite éducative.
- Il Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté.
- Ill Permettre l'accès au sport et à la culture.
- IV Apprendre à connaître son territoire et s'ouvrir sur le monde.
- V Contribuer au développement du vivre ensemble.
- VI Encourager une plus grande implication des publics accueillis et de leurs familles dans le choix des thèmes, des activités et des événements organisés sur le territoire.
- VII Sensibiliser les publics et leurs familles sur les outils numériques et réseaux sociaux

Pourquoi?

Dans l'ensemble, les objectifs fixés au cours des trois dernières années ont été couronnés de succès. Toutefois, il nous paraît essentiel d'assurer une continuité auprès du public accueilli.

D'une part, les enfants grandissent, et garantir la pérennité de nos actions permet de maintenir une cohérence dans leur accompagnement.

D'autre part, de nouveaux enfants, plus jeunes, intègrent progressivement les différentes structures.

Afin de transmettre pleinement les valeurs du territoire, il est primordial de poursuivre cette dynamique auprès de tous.

En plus de garantir la continuité pédagogique des objectifs précédents, nous souhaitons en intégrer de nouveaux :

- Encourager une plus grande implication des publics accueillis et de leurs familles dans le choix des thèmes, des activités et des événements organisés sur le territoire.
- Sensibiliser les publics et leurs familles sur les outils numériques et réseaux sociaux.

Quels objectifs opérationnels?

l Accompagner l'enfant de ses premiers mois jusqu'à sa majorité en lui offrant un cadre de vie qui favorisera son épanouissement et sa réussite éducative.

- ➤ Garantir un cadre bienveillant et sécurisant pour tous les publics.
 - Assurer un accueil de qualité dans les structures éducatives et périscolaires.
 - Mettre en place des actions de sensibilisation à la santé, à l'hygiène et au bien-être.
 - Veiller à la sécurité physique et affective des enfants dans tous les temps éducatifs.

> Favoriser l'égalité des chances et la réussite éducative

- Développer des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs, tutorat).
- Proposer des temps éducatifs complémentaires aux apprentissages scolaires.
- Renforcer la coopération entre les acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, parents, collectivités).

> Développer l'autonomie et la citoyenneté

- Sensibiliser aux valeurs de la République, au respect des autres et à l'inclusion.
- Favoriser l'apprentissage des règles de vie en groupe et de la gestion des conflits.

> Renforcer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant

- Assurer une cohérence entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- Favoriser les échanges et la coordination entre les acteurs éducatifs du territoire.
- Mettre en place des espaces de dialogue entre les familles et les professionnels.
- Orienter les familles sur des structures d'accueil de public adolescent sur les territoires voisins.

II Sensibiliser l'enfant à l'écocitoyenneté.

- Perdurer la mise en place des ateliers de sensibilisation (tri des déchets, recyclage, économies d'énergie).
- Organiser des sorties éducatives (visites de fermes pédagogiques, centres de recyclage, espaces naturels protégés).
- Développer le jardin pédagogique de l'accueil de loisirs pour initier les enfants à la permaculture.
- Mettre en place un projet zéro déchet (réduction du plastique, utilisation de gourdes, compostage).
- Favoriser la participation des enfants à des actions locales (nettoyage d'espaces verts, plantation d'arbres).
- Intégrer l'écocitoyenneté dans les temps périscolaires (jeux, défis écologiques, création d'affiches de sensibilisation).
- Impliquer les familles et la communauté éducative dans des projets communs sur le développement durable.

III Permettre l'accès au sport et à la culture.

- > Favoriser la découverte et la pratique du sport pour tous
 - Organiser des initiations sportives sur le temps périscolaire et extrascolaire.
 - Mettre en place des partenariats avec les clubs sportifs locaux pour proposer des séances d'essai aux enfants.
 - Faciliter l'accès aux infrastructures sportives communales et de la métropole.
 - Sensibiliser aux bienfaits du sport et à l'importance de l'activité physique dès le plus jeune âge.

> Développer l'accès à la culture sous toutes ses formes

- Organiser des sorties culturelles (musées, théâtres, concerts, bibliothèques, expositions) pour les enfants.
- Mettre en place des ateliers artistiques (musique, théâtre, arts plastiques, écriture, etc.) accessibles à tous.
- Favoriser la découverte du patrimoine local à travers des projets éducatifs et des visites.
- Encourager la lecture en développant des actions avec les médiathèques et bibliothèques (prêts de livres, lectures publiques, clubs de lecture).

> Impliquer les acteurs éducatifs et les familles

- Sensibiliser les familles à l'importance du sport et de la culture pour le développement de l'enfant.
- Créer des événements (fêtes du sport, semaines culturelles, spectacles) impliquant les enfants et leurs parents.

IV Apprendre à connaitre son territoire et s'ouvrir sur le monde.

> Découverte du territoire local

- Organiser des visites de sites historiques, culturels et naturels locaux (musées, monuments, espaces naturels).
- Mettre en place des rencontres avec des acteurs locaux (artisans, agriculteurs, associations, élus).
- Concevoir des projets pédagogiques autour de l'histoire et du patrimoine local.

> Sensibilisation à l'environnement et au développement durable

- Initier des actions écocitoyennes (nettoyage d'espaces publics, jardins partagés).
- Proposer des ateliers sur la faune, la flore et les enjeux environnementaux locaux.
- Participer à des projets de développement durable à l'échelle locale.

> Ouverture culturelle et interculturelle

- Organiser des échanges avec d'autres structures éducatives en France et à l'étranger.
- Découvrir différentes cultures à travers la musique, la cuisine, les arts et les langues étrangères.
- Inviter des intervenants (artistes, voyageurs, expatriés) pour partager leurs expériences.

> Utilisation des outils numériques et des médias pour élargir les horizons

- Créer un outil de communication pour partager les découvertes sur le territoire et le monde.
- Mettre en place des correspondances numériques avec des enfants d'autres régions ou pays.
- Utiliser la cartographie interactive pour explorer différents territoires.

> Engagement citoyen et solidarité

- Sensibiliser aux droits et devoirs des citoyens à travers des projets participatifs.
- Favoriser la coopération et l'entraide avec des projets solidaires (collectes, actions sociales).
- Participer à des événements locaux et internationaux pour promouvoir l'engagement citoyen.

V Contribuer au développement du vivre ensemble.

- > Favoriser la mixité sociale et culturelle
 - Mettre en place des activités inclusives accessibles à tous les enfants.
- > Développer la coopération et le respect des règles communes
 - Organiser des jeux et projets collectifs valorisant l'entraide.
 - Sensibiliser aux règles de vie en communauté à travers des ateliers interactifs.
- > Renforcer la prévention et la gestion des conflits
 - Mettre en place des médiateurs ou référents bien-être parmi les enfants et les animateurs.
 - Proposer des outils et espaces d'expression pour résoudre pacifiquement les tensions.
- > Proposer des moments de partage intergénérationnels sur le territoire
 - Organiser des ateliers thématiques (cuisine, jardinage, numérique, jeux de société) réunissant différentes générations.
 - Mettre en place un programme de parrainage entre les jeunes et les aînés (ex : tutorat scolaire, initiation aux nouvelles technologies).
 - Créer des événements intergénérationnels réguliers (repas partagés, fêtes locales, tournois sportifs adaptés).
 - Lancer des projets artistiques et culturels collaboratifs (création d'une fresque, d'un journal intergénérationnel, d'une pièce de théâtre).
 - Encourager la transmission des savoirs et savoir-faire (témoignages, ateliers artisanaux, conférences animées par des seniors).
 - Créer des espaces de rencontre conviviaux (ex : café intergénérationnel, jardins partagés).

VI Encourager une plus grande implication des publics accueillis et de leurs familles dans le choix des thèmes, des activités et des événements organisés sur le territoire.

> Mettre en place des espaces de concertation

 Organiser régulièrement des réunions, ateliers ou enquêtes pour recueillir les idées et attentes des enfants, des jeunes et des familles.

> Créer des outils de consultation

• Élaborer des questionnaires, boîtes à idées ou plateformes numériques pour permettre aux familles et aux enfants de s'exprimer sur les activités proposées.

> Favoriser la co-construction des activités

 Associer les familles et les enfants à la conception des projets et événements (groupes de travail, comités de pilotage participatifs).

> Développer des actions de sensibilisation :

 Organiser des temps d'échange et d'information pour expliquer l'intérêt de l'implication des familles et du public accueilli dans la vie du territoire.

> Renforcer la communication

 Diffuser des informations claires et accessibles (affiches, réseaux sociaux, newsletters) pour inciter à la participation active des publics.

> Valoriser les contributions des familles et des enfants

 Mettre en avant leurs propositions et leur engagement via des expositions, des restitutions publiques ou des événements dédiés.

Créer des événements collaboratifs

- Organiser des journées portes ouvertes, des forums ou des temps festifs où les familles et enfants peuvent s'impliquer directement dans l'organisation et l'animation.
- Mise en place de commission périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire.

7 Sensibiliser les publics et leurs familles sur les outils numériques et réseaux sociaux

- Organiser des ateliers de sensibilisation à destination des enfants, des jeunes et des parents sur les usages responsables du numérique et des réseaux sociaux.
- Former les encadrants (animateurs, enseignants, éducateurs, etc.) aux enjeux du numérique afin qu'ils puissent accompagner les jeunes et leurs familles.
- Mettre en place des campagnes d'information (affiches, brochures, vidéos pédagogiques) sur les bonnes pratiques et les risques liés aux réseaux sociaux.
- Proposer des sessions de médiation numérique pour aider les familles à comprendre et paramétrer les outils de contrôle parental et de gestion du temps d'écran.
- Créer des espaces de dialogue (cafés des parents, forums, débats) pour échanger sur les usages et les problématiques du numérique.
- Sensibiliser aux dangers du cyberharcèlement et des fake news à travers des interventions de professionnels (police, associations spécialisées, etc.).
- Encourager une utilisation positive des outils numériques, en proposant des activités pédagogiques sur la création de contenus (blog, vidéo, etc.).
- Mettre en place un dispositif de veille et d'accompagnement pour repérer et aider les jeunes en difficulté face aux problématiques du numérique.

Promouvoir les jeux de société et les jeux traditionnels en lieu et place des écrans :

- > Développer une offre régulière et variée de jeux
 - Mettre en place des ateliers hebdomadaires de jeux de société et jeux traditionnels adaptés aux âges et aux compétences des enfants.
 - Assurer un renouvellement et une diversification des jeux pour stimuler l'intérêt et l'apprentissage.
 - Proposer des jeux favorisant la coopération et la stratégie plutôt que la compétition excessive.
- > Créer des espaces dédiés aux jeux dans les structures éducatives
 - Aménager des coins jeux dans les accueils périscolaires et extrascolaires avec du matériel accessible et adapté.
 - Favoriser des temps de jeux libres encadrés par des animateurs formés aux principes éducatifs du jeu.
- > Intégrer les jeux dans les temps éducatifs et périscolaires
 - Insérer des moments ludiques dans les pauses méridiennes, les temps d'accueil du matin et du soir.
 - Sensibiliser les animateurs et enseignants à l'utilisation pédagogique des jeux pour développer les compétences cognitives et sociales des enfants.
- > Favoriser la transmission des jeux traditionnels et intergénérationnels
 - Organiser des événements ou journées dédiées aux jeux traditionnels issus du patrimoine culturel local et international.
 - Inviter des personnes âgées à partager des jeux d'antan avec les enfants, renforçant ainsi le lien intergénérationnel.
- ➤ Établir des partenariats pour enrichir l'offre de jeux
 - Collaborer avec des ludothèques, des associations spécialisées et des médiathèques pour emprunter du matériel varié.
 - Mettre en place des interventions ponctuelles de professionnels du jeu (créateurs, ludothécaires, animateurs spécialisés).

> Encourager la créativité et l'engagement des enfants

- Proposer des ateliers de création de jeux où les enfants conçoivent leurs propres règles et supports.
- Organiser des défis et tournois ludiques axés sur le fair-play et la coopération.

> Rendre les jeux accessibles à tous les enfants

- Sélectionner et adapter des jeux pour les enfants en situation de handicap, en lien avec des spécialistes.
- Sensibiliser les enfants aux enjeux de l'inclusion à travers des jeux coopératifs et des adaptations spécifiques.

> Impliquer les familles dans la démarche ludique

- Organiser des soirées ou après-midis jeux ouvertes aux familles pour favoriser les échanges parentsenfants.
- Proposer des supports pédagogiques aux parents pour valoriser le jeu comme un outil d'apprentissage et de partage à la maison.

➤ Évaluer l'impact et adapter les actions

- Recueillir les retours des enfants, des animateurs et des familles sur les activités mises en place.
- Ajuster l'offre de jeux et les animations en fonction des attentes et des besoins identifiés.

STRUCTURE DE PILOTAGE:

Composition de la structure de pilotage :

* voir annexe 2

Modalités de fonctionnement :

- > Organisations de sondages auprès des différents acteurs sur le public du territoire.
- Réunions organisées pour la mise en place du PEDT.
- Concertations quotidiennes sur le terrain entre les équipes enseignantes, techniques, d'animation et les parents d'élèves.
- Organisation de commission cantine, conseil d'école, conseil périscolaire à plusieurs reprises dans une année scolaire, participation active des publics accueillis grâce à une collaboration
- > Existence de groupes de travail issus de la structure de pilotage :

Oui □Non

Si oui, préciser les thématiques :

Plusieurs groupes de travail sont mis en place en rapport aux différents publics et activités.

Le premier est un groupe entre la municipalité, le service enfance jeunesse et les assistantes maternelles pour travailler sur la collaboration mise en place, les objectifs fixés et les projets en cours ou à venir pour les enfants de 0 à 11 ans.

Un groupe avec les équipes enseignantes, la municipalité, le service enfance jeunesse et les parents d'élèves pour travailler sur la collaboration mise en place, les objectifs fixés et les projets en cours ou à venir pour les enfants de 3 à 11 ans.

ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEDT

Cochez les thématiques concernées et citez des exemples :
Sensibilisation à l'éducation et à la citoyenneté
Accès aux activités culturelles, artistiques, scientifiques
Découverte d'activités physiques et sportives
Autres thématiques (précisez)
Sensibiliser les publics et leurs familles sur les outils numériques et réseaux sociaux
➢ Organisez-vous le choix de l'enfant au sein de votre projet ?
💹 Oui 🗖 Non
Nous estimons que l'enfant doit être libre de ses choix. En lui offrant cette liberté, sa présence ne découlera pas d'une contrainte, mais d'une véritable envie. Ainsi, son implication sera naturelle et spontanée, lui permettant de devenir pleinement acteur de sa vie quotidienne.
➤ Est-ce que les enfants peuvent ne pas faire d'activité ?
🗓 Oui et 🔋 Non
En dehors du mercredi, les temps périscolaires offrent aux enfants la liberté de choisir s'ils souhaitent participer aux activités proposées. Conscients qu'une journée d'école peut être intense, nous respectons le rythme de chaque enfant et comprenons son besoin de souffler.
C'est pourquoi, durant les temps de garderie et la pause méridienne, plusieurs options leur sont offertes : participer à des activités ou profiter d'un moment de « détente oxygène ». Ils peuvent ainsi lire, jouer, discuter ou simplement se reposer en autonomie.
En revanche, lors des mercredis périscolaires et des vacances, des temps dédiés aux activités sont prévus, et la participation des enfants est requise. Cependant, les enfants ont systématiquement le choix entre plusieurs activités différentes.
> Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement ?
□ Oui 🚨 Non
Toutes nos activités ne sont pas en lien avec les divers projets des écoles.
Les équipes enseignantes et d'animations collaborent ensemble sur l'objectif numéro VII Sensibiliser les publics et leurs familles sur les outils numériques et réseaux sociaux.

Comment sont pris en compte les besoins des enfants de moins Nos agents sont diplômés ou formés en interne. De plus, sur nos projets pédag caractéristiques de chaque public dont les besoins.			ciblé les
Comment sont pris en compte les enfants à besoins particuli trouble de la santé, etc.) dans les structures et comment sont a pédagogiques ?	-		=
Comme pour les enfants de moins de 6 ans, nous mettons en place des mesur nous pouvons proposer des formations aux agents.	es adaptées	. En comp	lément,
Nous accueillons régulièrement des enfants atteints de diverses pathologies. I les activités afin de permettre la participation de tous les publics.	Nos encadra	nts savent	t adaptei
Nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite.			
Enfin, nous pouvons solliciter le DAHLIR pour un accompagnement compléme	ntaire.		
➤ Quel est le plan de formation proposé aux équipes ? Les agents ont des formations en interne, mais peuvent également participer à par la DDCS ou le CNFPT.	à des format	ions prop	osées
COMMUNICATION			
Communiquez-vous le PEdT aux familles	Oui		on
Il est consultable sur le site internet de la mairie ou dans les structures d'accue	eil.		
Communiquez-vous le projet éducatif aux familles	Oui		on
Il est consultable sur le site internet de la mairie ou dans les structures d'accue	eil.		

EVALUATION DU PROJET

> Quelle démarche	Quelle démarche souhaitez-vous mettre en place pour l'évaluation du PEdT ?							
Les acteurs de la commiss	sion de pilotage vont se réuni	r régulièrement afin de faire un point sur ce						
qui a été fait, ce qu'il rest	e à faire, les éventuels réajus	tements à mettre en place.						
> Quels objectifs so	uhaitez-vous prioriser pour o	haque année du PEdT ?						
Nous n'avons pas décider	de prioriser un ou plusieurs	objectifs.						
Il nous semble important	de pouvoir mener à bien tou	s les objectifs que nous avons décidé de fixer						
tout en assurant une cont	inuité pédagogique.							
> Quels acteurs pré	voyez-vous d'associer dans le	e cadre de cette évaluation ?						
∭ les enseignant∙e·s	🎾 les animateur·rice·s	les personnels techniques						
💢 les enfants	<mark></mark> les ATSEM	🎾 les intervenant∙e∙s extérieur∙e∙s						
📜 les familles	≧ les élu∙e∙s							

Date de dépôt du projet :

Annexe 1 : Tableau des différents projets

	Le projet politique	Le projet éducatif	Le projet pédagogique	Le règlement intérieur
Responsable?	Elus	Elus	Directeur ACM	Directeur ACM
Qui l'élabore? L'émetteur	Elus (Les responsables de services, de pôles doivent être sollicités pour le diagnostic)	une même personne physique ou morale. Chaque organisateur d'accueils	Directeur ACM et son équipe pédagogique, équipe technique, responsable de service. Chaque accueil collectif de mineurs, ayant des caractéristiques spécifiques, doit avoir son propre projet pédagogique, même au sein d'un même organisateur.	Directeur ACM et son équipe pédagogique, équipe technique, responsable de service.
A qui est-il diffusé? Le récepteur	Citoyens, DGS, responsables de service et ses équipes, partenaires institutionnels (SDJES, Conseil Départemental, Education National) et partenaires associatifs	Equipe pédagogique, aux familles participantes, aux partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PMI, Education Nationale), partenaires locaux (associations, mairies pour les com. com., syndicats, prestataires,).	Aux familles participantes et aux enfants (à adapter), aux partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PMI, Education Nationale) partenaires locaux (associations, mairies pour les com. com., syndicats, prestataires,), élus.	Aux familles participantes et aux enfants (à adapter), aux partenaires institutionnels (CAF, SDJES, PMI, Education Nationale) partenaires locaux (associations, mairies pour les com. com., syndicats, prestataires,), élus.
Qu'est-ce que c'est?	Orientations politiques la feuille de route.	Déclinaison du projet politique. Précise les intentions de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatif.	Déclinaison du projet éducatif. Précise les intentions de l'équipe éducative.	Précise le fonctionnement, les modalités d'inscription et de paiement, notamment. Il est une annexe du projet pédagogique. (donc fourni avec ce projet)
Types d'objectifs?		Orientations générales. Un peu plus détaillé que le projet politique.	Objectifs opérationnels	NON
Contenu?	Grands axes sur les besoins du territoire.	Prend en compte des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de tous les enfants. Prise en compte du bien être de l'équipe éducative et technique et mis en valeur de leur travail. Il peut y avoir deux documents un support de travail exhaustif pour l'équipe et un simplifié et adapté aux parents. Le principe à retenir est de faire la distinction entre les éléments dont la responsabilité incombe à l'organisateur pour le projet éducatif et ceux qui appartiennent à celles du directeur du projet pédagogiques.	Il est la concrétisation du projet éducatif. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidiennes. Il prévoit les conditions d'accueils de tous les enfants porteurs de handicaps on non.	Précise: - le fonctionnement général: les horaires d'ouverture, les périodes d'ouverture et de fermeture, les capacités d'accueils, l'organisation des repas, le transport Les modalités d'inscription: les documents obligatoires, les autorisations demandées Les modalités de paiement: tarifs, facturation, annulation, Les informations liées à la santé et aux responsabilité La gestion des vêtements et objets de valeurs la discipline et les sanctions.
Durée?	Durée du mandat	Durée du mandat (daté de création, de mise à jour)	Projet pédagogique périscolaire (mercredi et autres jours matin, midi, soir): annuel. Projet pédagogique extrascolaire: un adapté par période de vacances, et par séjours organisés. Il n'est pas figé, il peut évoluer tout au long de la période et peut être enrichi par les équipes.	Durée variable, à modifié suivant les changements tarifaires, d'accueils,
A passer en conseil municipal – intercommunal?	Oui pour associer l'ensemble des élus. Contrat moral- Engagement envers la population. Mais pas obligatoire	Oui pour associer l'ensemble des élus. Contrat moral- Engagement envers la population. Mais pas obligatoire	Non pas nécessaire. Mais info importante à passer à l'organisateur.	Oui obligatoire car différents aspects juridiques abordés (droits et obligations des familles et des enfants), ainsi que les tarifs qui doivent être délibérés.

Ce document a été réalisé par un groupe de travail initié par le réseau des ACM63, suite à une proposition d'un de ses membres. Vous pouvez retrouver l'intégralités des travaux réalisé par ce groupe sur la plateforme du réseau des ACM ou en contactant: emmanuel.bettarel@lesfrancas.net.

Préconisation: les familles signet le RI pour prendre connaissance des conditions de fonctionnement.

Annexe 2 : Liste des membres du comité de pilotage

(source: "Dossier de présentation du Projet Éducatif Territorial 2020-2023" de la Manche)

Membres			e de participation	
	Toujours	Ponctuellement	Exceptionnellement	NC
Elu·e·s				
Représentant·e·s des communes				
Représentant·e·s de l'intercommunalité				
Référent∙e PEDT				
Représentant·e·s de l'équipe enseignante				
Représentant·e·s des parents				
Représentant·e·s de l'organisateur de l'ACM du mercredi				
Représentant·e·s de l'équipe d'animation				
Représentant·e·s des associations culturelles				
Représentant·e·s des associations sportives				
Représentant·e·s d'autres associations				
Associations et fédérations d'éducation populaire				
Conseil municipal des enfants				
Inspecteur·rice de l'Education Nationale				
CAF				
SDJES				
Autre, merci de préciser : Les FRANCAS				

*N C : non concerné

N'oubliez pas de transmettre le compte-rendu à tous les membres, présents ou pas.

Annexe 3 : Glossaire

OTS	Organisation du Temps Scolaire
PEdT	Projet Educatif de Territoire
Tiers-lieux	Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives.
EAJE	Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants
PEAC	Parcours éducation artistique et culturel
СТБ	Contrat territorial global